CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E103115** **VALABLE JUSQU'AU** **24/04/2026**

ÉDITÉ LE **14/04/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/06/2012
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 07/08/2023
Capital : 4 900

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MULHOUSE 2012 B 617

Siret : **752 452 284 00025**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 4205643-1 02
Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 1290639
Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1290639
Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2025

Raison sociale : **SFBO**

21 RUE DU VIEUX COLOMBIER
68310 WITTELSHEIM

Téléphone : 03 89 34 18 08 **Fax :**
Portable : 0645133334

Site Internet : www.sfbo-sanitaire-chauffage.fr
E-mail : sfbo68310@gmail.com

Responsabilité légale :
SAUTEBIN FREDERIC PRÉSIDENT

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	27/05/2024
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	25/04/2023
5311 PROB	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	27/05/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	27/05/2024
o Chaudière bois	04/04/2022
o Poêle ou insert bois	04/04/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	27/05/2024
o Ventilation mécanique	27/05/2024

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE MULHOUSE
MAISON DU BATIMENT
12, ALLEE NATHAN KATZ
68086 MULHOUSE CEDEX

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.